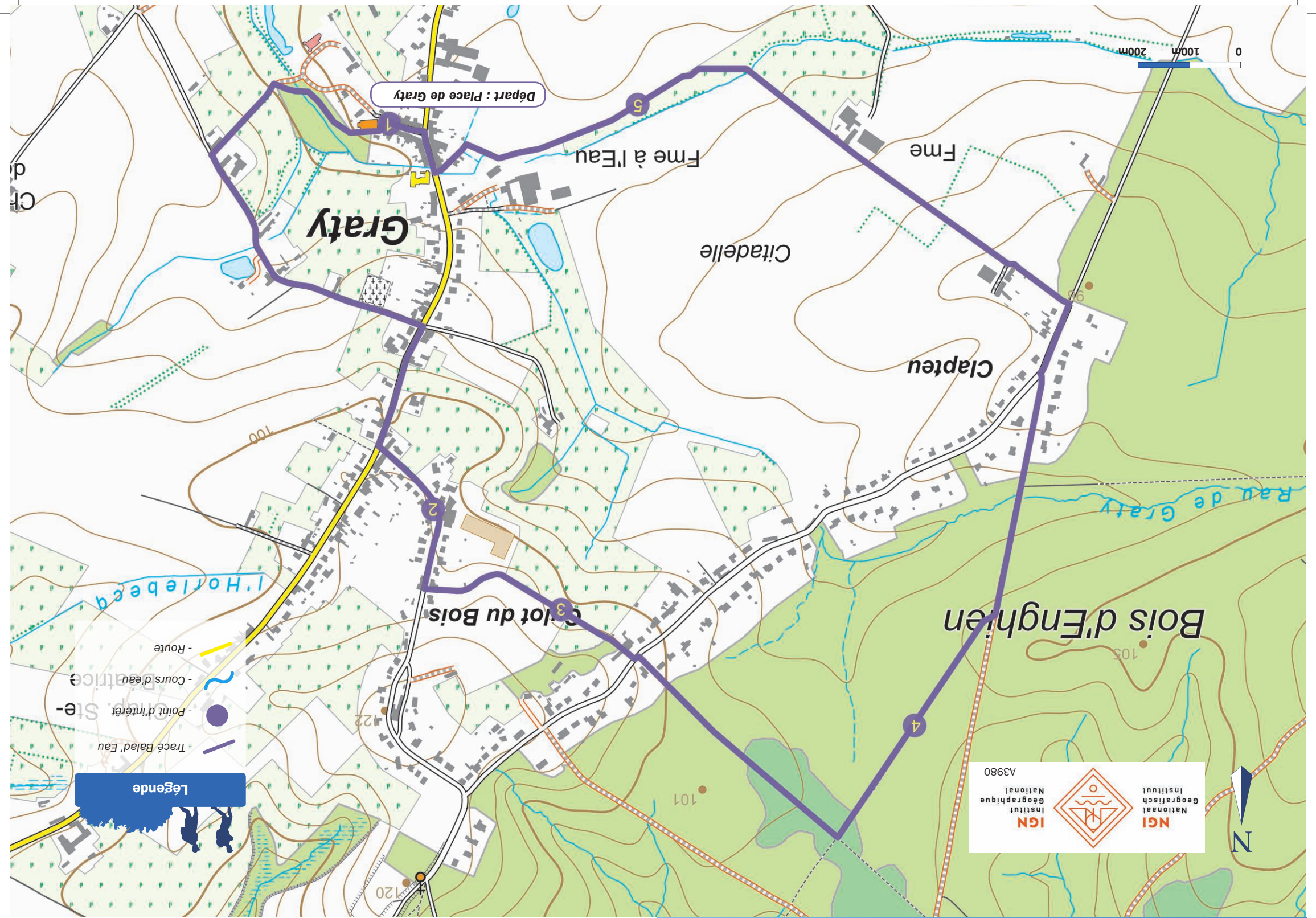




Graty, à la limite du bassin versant

Graty, à la limite du bassin versant

Distance : **5 km**
Difficulté : **facile**
Accès PMR : **non**
Accès poussette : **non**

15



Avec le soutien des communes partenaires du Contrat de Rivière Senne

Contrat de Rivière Senne ASBL

Place Josse Goffin, 1
1480 Clabecq

Tel/Fax: 02 355 02 15
E-mail: info@crsenne.be
Site: www.crsenne.be

RPM Nivelles
N°entreprise : 0872.191.039
Belfius : BE10 7785 9678 7404
Éditeur responsable : Contrat de Rivière Senne ASBL

Balad'EAU

Silly

1. LE CHÂTEAU DE GRATY



Au **Moyen-Âge**, il existait déjà à cet endroit un manoir à vocation militaire destiné à contrôler la circulation sur la chaussée Brunehault toute proche.

Le château actuel fut construit en 1771 dans un style néo-classique ou Thérésien bien de son époque. Il fut remanié en 1865. Son parc à l'Anglaise, qui date aussi du 18^e siècle, répond à une volonté de rapprochement de l'homme et de la nature. S'y trouvent encore un pilori, des arbres centenaires et **un très joli étang** que contourne le **ruisseau du Boussemont**.

Prenez le sentier qui longe l'église sur la gauche. Arrivé sur la route, prenez à gauche, puis prenez à droite en direction d'Hoves. Ensuite, prenez la **rue du Meunier** sur votre gauche.

2. LA RUE DU MEUNIER

On s'arrête au passage devant la ferme du n° 9. Entre 1895 et 1931, elle abritait la **brasserie L'Alliance** qui produisait plusieurs bières : une blonde lors des moissons et une brune pour la conservation. Cette brasserie dut déménager ses activités à Horrues par manque ... d'eau, suite au tarissement progressif des sources environnantes. Le bâtiment se trouve derrière vous lorsque vous avez passé le coude formé par la route.

La rue du Meunier monte vers l'un des **points culminants** de la région, le hameau du Boscante, qui se situe à plus de 120 mètres d'altitude ! S'y dressait, jusqu'en 1936, un moulin à vent en bois.



Prenez ensuite le **sentier du Balcon** sur votre gauche.



3. LE SENTIER DU BALCON

Tel un balcon, ce petit sentier s'ouvre vers la campagne située au Nord-Ouest de Graty. On y découvre des **talus riches en flore**, au loin la vallée du ruisseau de Graty et, entre deux cultures, la source et le thalweg formé par un petit affluent. Un **thalweg** correspond à la ligne formée par les points ayant la plus basse altitude dans le lit d'un cours d'eau. On voit clairement ici le large (mais peu profond) fossé créé par le ru, dont la pente se dirige vers le ruisseau principal, en bas de la vallée.

Traversez la **rue** et continuez tout droit dans le bois. Le sentier à emprunter se trouve entre les deux maisons.



4. LE BOIS D'ENGHIEN

Le sentier que nous empruntons chevauche **la ligne de partage des eaux** entre la Senne et la Dendre.

Ce bois est une forêt domaniale qui s'inscrit, avec le bois de Silly et le bois de Ligne, dans un large massif forestier. Cet ensemble fait partie d'une zone **Natura 2000**. Des espèces ciblées et leurs habitats y sont donc protégés, et la gestion forestière est adaptée. On y trouve par exemple du bois mort, qui autrement serait évacué. Celui-ci est essentiel à la vie d'oiseaux tels que les pics, qui sont d'ailleurs bien présents et que l'on peut entendre marteler à la fin de l'hiver. C'est ainsi que les mâles attirent les femelles !

Après environ 500 mètres, prenez le premier petit sentier à gauche, puis prenez à gauche sur le chemin empierré. Prenez ensuite légèrement à droite puis prenez la première à gauche (direction **Graty Place**) et continuez sur le sentier au bout de la rue.

5. LE RUISSEAU DE GRATY

Au départ, ce long sentier pentu et paysager permet de découvrir d'en haut Graty et ses alentours jusqu'au château d'eau d'Horrues situé à 2,7 kilomètres à vol d'oiseau. Après la traversée du ruisseau de Graty, aussi appelé le Boussemont, on suit sa **vallée alluviale** jusqu'aux premières habitations du village. Si on regarde à droite avant de traverser le cours d'eau, l'on voit une belle allée de **peupliers**. Ces arbres étaient souvent plantés le long des cours d'eau, car, adaptés à des sols humides, ils ont aussi la particularité de pousser rapidement. A l'entrée du village, le sentier devient pédagogique. Les élèves de l'école communale ont participé à un projet d'aménagement basé sur le maintien et la restauration de la biodiversité.



Vue sur les peupliers après avoir traversé la rivière

Continuez le sentier jusqu'à la **rue de Thoricourt**. Prenez à droite. L'église se trouve sur votre gauche !

